FTH-gouvernement : “il n’y a pas d’amour…”

Malgré les embrassades, la défiance est toujours là entre les professionnels et le gouvernement.

La rencontre entre les hôteliers et le chef du gouvernement à Tozeur est différemment interprétée chez les hôteliers. Rendez-vous raté pour les uns, début d’un dialogue pour d’autres. Un état d’esprit que résume un haut responsable de la FTH par une boutade : *« Youssef Chahed nous a dit comme De Gaulle, “Je vous ai compris !” »*. Ou cet autre responsable au sein de la FTH qui commente sur Facebook la rencontre de Tozeur par un : *« J’abandonne, je n’ai plus de force ».*

Ainsi donc, malgré la bonne humeur et les embrassades, la défiance est toujours là entre des hôteliers au bord de l’asphyxie financière – ne demandant *« rien pour eux-mêmes »* mais une incitation fiscale pour les investisseurs qui voudraient bien s’intéresser au tourisme – et un gouvernement apparemment plus soucieux du “qu’en-dira-t-on”, et pour qui le tourisme n’est plus qu’une priorité de circonstance.

Il est indéniable que l’actuel gouvernement est bien disposé envers les hôteliers, comme il est plein de bonne volonté envers un secteur qui a payé le prix lourd de l’instabilité politique du pays. Mais pas suffisamment pour l’inscrire comme secteur prioritaire dans le Code des Investissements, ni même pour accepter de faciliter le financement de l’activité de ses entreprises.

La succession de ces occasions manquées et l’allongement de la liste des taxes spécifiques au tourisme (qu’on oublie vite d’affecter au tourisme, comme la taxe de l’environnement ou la dernière née, la taxe d’hébergement) accréditent l’idée, de plus en plus partagée par les professionnels, que le mot d’ordre du gouvernement envers le secteur du tourisme est :
« Débrouillez-vous ! »

On dit qu’ « il n’y a pas d’amour, il n’y a que des preuves d’amour ». Les semaines à venir nous diront si le gouvernement Chahed consentira à joindre les actes à la parole, et si on assistera à un rabibochage ou à un divorce entre le gouvernement et les hôteliers.

Lotfi Mansour

Lire notre article : **“Tourisme-Tozeur : point d’annonces, plein d’échange”**

Photo : à gauche, Selma Elloumi, Ministre du Tourisme, et Youssef Chahed, Chef du gouvernement. A droite, Khaled Fakhfakh, président de la Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie.

Tourisme-Tozeur : point d’annonces, plein d’échange

De Tozeur, la délégation de la FTH venue à la rencontre du Chef du gouvernement est rentrée satisfaite, même si elle n’a pas obtenu satisfaction sur le dossier du financement de l’hôtellerie.

Le déplacement du gouvernement à Tozeur a été couronné d’annonces en faveur de la région ainsi que de l’artisanat national, dont le plan de développement 2017-2021, élaboré par le Ministère du Tourisme et de l’Artisanat, est approuvé. Les hôteliers, quant à eux, doivent patienter encore un peu.

Réunis autour de Youssef Chahed et des membres de son gouvernement dont Mme Selma Elloumi, les membres de la FTH ont pu, à défaut de décisions, s’assurer de la bonne volonté du Chef du gouvernement à trouver des solutions à leurs problèmes. Le premier de ces problèmes étant le financement du secteur.

A la veille d’une reprise annoncée du tourisme, les hôteliers font face à une raréfaction des sources de financement de leur activité. Ils proposaient à cet effet la défiscalisation des bénéfices réinvestis dans le tourisme par

les sociétés d’autres secteurs. Le Chef du gouvernement a conditionné une telle défiscalisation à la réalisation d’une étude d’impact et à la sélection des hôtels susceptibles de recevoir de tels fonds. Une sélection qui exclurait, selon lui, *« les gens qui ont échoué »*.

Pour le Chef du gouvernement, il est exclu qu’une telle mesure puisse profiter à tous les hôteliers : *« Il faut savoir trancher »*, a-t-il martelé.

Concrètement, une commission sera formée bientôt pour refaire des propositions dans ce sens.

Maison du Tourisme : un début de solution

Le problème du **chantier de la Maison du Tourisme**, à l’arrêt depuis 2011, semble s’acheminer vers une solution. En effet, la FTH avait entamé la construction de ce siège des fédérations du Tourisme sur un terrain mis à sa disposition par l’Etat en 2009 avec une promesse de cession pour un dinar symbolique ; une promesse reniée par les gouvernements post-révolution. Sans titre de propriété et donc sans crédits bancaires, la FTH a dû arrêter ce chantier. La solution proposée lors de ce déjeuner-débat consiste en une vente par l’Etat dudit terrain avec facilités de paiement.

Open Sky : rendez-vous en mars

Interpelé sur le retard pris dans la conclusion de l’accord sur l’Open Sky avec l’Union européenne, le Chef du gouvernement a déclaré que ce retard était du fait de l’Union européenne : *« La balle est dans le camp européen »*, a-t-il précisé. Un nouveau round de négociations est prévu, selon M. Youssef Chahed, pour le mois de mars.

Ambiance studieuse lors du déjeuner-débat à l’hôtel Ksar Rouge (Magic Hotels)

Les hôteliers présents ne manquaient pas de gaieté

MIT : la FTH communique

Le nouveau bureau de la FTH a profité du salon MIT pour présenter sa nouvelle démarche concernant l'endettement et le financement de l'hôtellerie.

A l'occasion du salon MIT qui se tient jusqu'au 8 avril au Parc des expositions du Kram, la FTH a tenu aujourd'hui une conférence de presse où elle a présenté son nouveau bureau, sa nouvelle identité visuelle ainsi que les grandes lignes du livre blanc sur l'endettement et le financement de l'hôtellerie exposées par le président de la FTH, Khaled Fakhfakh, ainsi que le DG de la STB, Samir Saïed.

Etaient présents de nombreux professionnels et financiers dont les deux anciens présidents de la FTH (Radhouane Ben Salah et Mohamed Belajouza), le président de CONECT (Tarak Cherif) et le président du directoire de l'Amen Bank (Ahmed El Karam).

Partant du constat que l'hôtellerie est un secteur particulièrement capitalistique et de la nécessaire rénovation du parc hôtelier, la FTH appelle à une restructuration de la dette selon une nouvelle démarche élaborée avec l'association des professionnels des Banques (APTBEF, regroupant 23 banques et établissement financiers). Cette nouvelle démarche se base essentiellement sur l'adhésion volontaire des hôteliers ainsi que sur une solution « au cas par cas ». Le directeur de la STB a ainsi affirmé que les banques adhèrent à une telle démarche parce qu'*« il n'y a pas de relance du tourisme sans restructuration de l'hôtellerie »*, en ajoutant que *« les banques sont mues par une logique des affaires et [qu']il est plus rentable de négocier que d'avoir recours aux tribunaux ».*

Le MIT : un forum pour les professionnels

Avec cette conférence et bien d'autres organisées lors de cette édition du MIT, le salon est en voie de devenir un forum unique de rencontre et d'échange entre professionnels tunisiens, mais aussi de découverte de nouveaux opérateurs. Il en est ainsi de Destination Dahar, de l'antenne tunisienne de la fondation Swiss Contact, qui se fait connaître pour la

première fois avec un beau stand, ou Oossafer, la plateforme BtoB lancée au mois de janvier en Tunisie *(voir photos)*.

Il resterait au MIT à s'affirmer auprès du grand public qui, à l'avenir, selon Afif Kchouk, *« bénéficiera d'un programme de promotion dédié ».*

Le nouveau bureau de la FTH

Le président de la FTH, Khaled Fakhfakh, et le DG de la STB, Samir Saïed

Le stand de la plateforme BtoB Oosafer

Le stand de Destination Dahar, antenne tunisienne de la fondation Swiss Contact

---

La FTH soutient Tijani Haddad

Suite au jugement prononcé à l’encontre de Tijani Haddad et deux anciens ministres dans l’affaire du concert de Mariah Carey, la FTH exprime son soutien à l’ancien ministre du tourisme dans un communiqué *(voir texte ci-dessous)*.

La FTH souligne à juste titre que *« la prise en charge des frais d’hébergement et de restauration d’une star internationale est une pratique tout à fait courante »*. En effet, c’est le contraire qui aurait pu être reproché à un ministre de Tourisme qui laisserait ainsi passer une occasion d’associer le nom de la destination à un événement médiatique aux retombées internationales non négligeables.

« Les membres du Bureau Exécutif de la FTH, tant en leurs noms propres qu'en celui de tous les adhérents, expriment leur consternation face au jugement prononcé ce vendredi à l'encontre de leur confrère Tijani Haddad, et lui affirment leur soutien et leur entière solidarité ainsi qu'à toute sa famille. Sans aucunement vouloir interférer dans les affaires de la justice, il est important de préciser que la prise en charge de l'hébergement et des frais de restauration d'une star internationale est une pratique tout à fait courante dans le monde entier.

« La FTH demeure convaincue que justice sera rendue, et est totalement disposée à collaborer avec toute personne de bonne volonté voulant travailler sur ce dossier. »

Le Bureau Exécutif de la FTH

Khaled Fakhfakh : «La FTH sera une force de proposition»

Tout en changeant de style et de méthode de travail, le nouveau président de la FTH s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur en prônant un partenariat renforcé avec l'administration. Entretien.

Le Tourisme

Où en est le nouveau bureau de la FTH à propos de la restructuration de la

fédération et des propositions de relance du tourisme tunisien ?

Khaled Fakhfakh
Nous nous apprêtons à publier un “Livre blanc” sur l’endettement ainsi qu’un “Livre bleu”, que nous adresserons au Chef du gouvernement, sur les problèmes du secteur et les solutions que nous préconisons. Par ailleurs, nous avons convenu avec le ministère du Tourisme de la présence de membres de notre bureau aux réunions portant sur les réformes du secteur. Ainsi, la FTH est présente à travers l’ensemble des membres de son bureau et non plus seulement à travers son président.

Mais au-delà, la restructuration de la FTH est-elle toujours d’actualité ?

Nous allons reprendre l’étude de restructuration faite il y a quelques années pour l’actualiser et la mettre en œuvre. D’ores et déjà, nous avons décidé de donner plus d’autonomie, y compris sur le plan financier, aux fédérations régionales qui sont plus à même de répondre aux spécificités de leurs régions.

Au niveau national, le changement touchera les statuts ainsi que l’organisation du syndicat. La FTH doit devenir plus démocratique et doit pouvoir, à terme, fonctionner sans les membres élus grâce à la création du poste de Directeur Général qui s’occupera du volet administratif et de la gestion courante de la fédération. La gestion de la FTH ne doit plus dépendre de l’humeur ou du profil du président.

A écouter certaines de vos déclarations aux médias, on dirait que l’autorisation de l’immobilier touristique est séparée du problème de l’endettement hôtelier ; alors qu’elle en est une solution, du moins en partie…

En effet, l’idée de l’immobilier touristique était de permettre une mise à niveau des hôtels et d’absorber une partie de l’endettement. Cette idée est à applaudir, puisqu’elle ne coûte rien au contribuable tout en permettant des recettes pour l’Etat. Mais aujourd’hui, on est en train de dévier de cet esprit en multipliant les contraintes et en manquant de précision puisque les textes d’application ne sont pas publiés.

La plus-value à verser à l’AFT, pour payer d’éventuels aménagements qu’elle

serait amener à faire, semble vous poser problème…

Oui, puisque le rôle de l'AFT s'est arrêté le jour où elle a vendu le terrain à l'hôtelier. L'aménagement résultant de cette opération est celui des parkings à agrandir, qui incombera à l'hôtelier. Le principe même de se faire payer une deuxième fois un terrain qui n'appartient plus à l'AFT pose problème ; le "business model" de l'AFT est certainement à revoir…

A propos de "business model", que pensez-vous de la restructuration de l'ONTT en trois agences, dans les conseils desquelles vous auriez la même représentativité que celle que vous avez à l'ONTT, c'est-à dire un siège sur treize ?

Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si les membres du gouvernement considèrent le tourisme comme un secteur important pour l'avenir du pays. Il est vrai que nous avons une administration omniprésente et que, en plus de notre interlocuteur de référence qu'est le ministère du Tourisme, nous devons, pour certains problèmes, nous adresser à une multitude de ministères, ce qui complique et alourdit nos démarches. C'est dans ce sens qu'il est important de faire du ministère du Tourisme un ministère de souveraineté, ou bien de le rattacher au Chef du gouvernement.

Dans l'état actuel des choses, on a besoin d'un ministère fort et peu importe qu'il soit organisé en trois agences ou pas… Ce que nous voulons, c'est un Etat qui joue son rôle et qui ait le sens des priorités. Je pose la question : qu'est-ce qui est prioritaire, le secteur du Tourisme et de l'Artisanat qui pèse 800 000 employés, ou bien Tunisair, El Fouladh et Transtu qui ne comptent que quelques dizaines de milliers d'employés et qui sont de véritables gouffres financiers ?

Ce n'est pas parce que le l'hôtellerie tunisienne est constituée d'entreprises privées qu'elle ne doit pas bénéficier d'un soutien, et ce n'est pas à cause du mauvais comportement d'une poignée d'hôteliers qu'on peut laisser couvrir d'opprobre une industrie entière.

Vous semblez accorder une grande importance au rôle de l'Etat dans la relance du secteur. Quel serait alors votre rôle en tant qu'hôteliers et FTH ?

Nous devons devenir une force de proposition et établir un partenariat

constructif ; nous n’avons pas d’adversaires. Nous n’entrerons ni dans la politique, ni dans la polémique, ni dans la confrontation. Nous comptons sur notre pouvoir de persuasion et d’explication pour faire avancer le secteur.

Concrètement, que demanderez-vous à l’Etat ? Prenons l’exemple de la loi sur les avantages fiscaux qui vient d’être votée, quel commentaire en faites-vous ?

Cette loi exclut des avantages fiscaux le tourisme et même une partie de l’industrie ; c’est une erreur. D’une manière générale, et pour une entreprise qui dégage des bénéfices, l’incitation fiscale est destinée à favoriser l’investissement au détriment de la distribution de dividendes. Tout Etat doit donc se féliciter que des entreprises arrivent au stade de la recherche de dégrèvement fiscal, puisque cela signifie qu’elles dégagent des bénéfices et qu’elles pensent à investir. L’hôtellerie est aujourd’hui en crise et la plupart des hôtels ne dégagent pas de bénéfices ; une incitation fiscale devrait donc les accompagner pour maintenir l’appareil de production et assainir leurs finances. En excluant le tourisme de cette loi, je crains qu’on n’ait réduit l’espoir de maintien et de redressement de beaucoup d’unités hôtelières.

Toujours dans le domaine fiscal, quelle est votre attitude concernant la taxe sur le chiffre d’affaires destinée au FODEC ? Et que pensez-vous de la gestion actuelle du FODEC lui-même ?

Nous avons pour ce fonds deux objectifs. Le premier, qui est accessoire et sur lequel le ministère du Tourisme nous donne satisfaction, est la rétrocession d’une partie de la taxe pour la fédération. Le second objectif, qui est essentiel, est de savoir si le FODEC est bien géré. Nous constatons que c’est le cas avec Mme Elloumi puisque le FODEC est utilisé pour promouvoir des régions qui en ont besoin (le Sud, Tabarka…). Concernant la participation de la FTH au FODEC, nous ne pouvons qu’applaudir l’attitude, positive et constructive, de la Ministre du Tourisme vis-à-vis des hôteliers.

Propos recueillis par L. Mansour

(Mis à jour le 01/03 à 20h12)

FTH : élection d’un nouveau bureau exécutif

Les membres du Conseil national de la FTH récemment élu ont procédé aujourd’hui à l’élection d’un nouveau bureau exécutif dont la composition est la suivante :

Président : **Khaled Fakhfakh**

Secrétaire Générale : **Rym Belajouza**

Trésorière : **Dora Milad**

Vice-Trésorière : **Amina Sta**

Vice-Secrétaire Générale : **Mouna Ben Halima**

Vice-Président, Président de la FRH de Monastir, et Président de la commission Administrative, Sociale et Juridique : **Slim Dimassi**

Vice-Président, Président de la FRH de Djerba-Zarzis et Président de la commission Financement : **Jalel Henchiri**

Vice-Président, Président de la FRH de Hammamet-Cap Bon et Président de la commission Marketing et Promotion : **Mehdi Allani**

Présidente de la commission Formation et Communication : **Mouna Ben Halima**

Présidente de la commission Environnement et Développement Durable : **Narjess Bouasker**

Président de la commission Sécurité : **Ahmed Belli**

Vice-Président, Président de la FRH de Tunis : **Ahmed Kamoun**

Vice-Président, Président de la FRH de Sousse : **Hichem Driss**

Vice-Président, Président de la FRH de Sfax : **Mohamed Abid**

Vice-Président, Président de la FRH de Mahdia : **Ridha Taktak**

Vice-Président, Président de la FRH de Tozeur : **Moncef Makhlouf**

Vice-Président, Président de la FRH de Tabarka : **Nabil Ben Abdallah**

Selon le communiqué de la FTH, les priorités du nouveau Conseil National seront :

- œuvrer à positionner le secteur parmi les secteurs stratégiques prioritaires du pays ;
- valoriser la destination aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'international ;
- fédérer et renforcer la représentativité des hôteliers au sein de la FTH ;
- mettre à niveau le produit hôtelier en trouvant les mécanismes adéquats pour solutionner la difficulté de financement des unités hôtelières ;
- moderniser la gouvernance de la FTH et appuyer sa décentralisation en réformant les statuts ;
- consolider les relations avec les principaux acteurs du secteur touristique (institutions et administrations) en étant une force de proposition ;
- s'engager pour l'amélioration de la qualité des prestations hôtelières afin d'assurer leur conformité avec les standards internationaux.

Dont acte.

Photo : Khaled Fakhfakh et Radhouane Ben Salah, nouveau et ancien présidents de la FTH

FTH : mieux vaut tard que jamais

La FTH opère sa mue. L'Assemblée générale qui vient de se tenir le 6 janvier 2016 a débouché sur l'élection des 10 membres qui complètent le Conseil National ; celui-ci comprend déjà 27 membres élus des régions et 3 membres représentant les chaînes hôtelières.

Les nouveaux membres élus sont :
Khaled Fakhfakh, Skander Kateb, Hsen Knani, Mouna Allani, Welid Ben Amor, Malek Boujbel, Mossab Batikh, Mounir Sahli, Slah Ben Ahmed, Med Ali Miled.

Cette élection confirme l'arrivée aux commandes de la FTH des quadra et quinquagénaires. Ceux-ci éliront probablement à la présidence un des leurs, à savoir Khaled Fakhfakh (54 ans, hôtel Manar à Hammamet). Un passage de témoin en douceur qui a été rendu possible grâce à la mobilisation de la « nouvelle génération d'hôteliers », mais aussi grâce à l'appui du bureau sortant, et à leur tête celui de Radhouane Ben Salah qui a su convaincre les réticences des uns et, il faut le dire, manœuvrer pour neutraliser les quelques rares récalcitrants au changement.

Ainsi, on peut espérer dans les prochaines semaines des avancées sur un certain nombre de dossiers, dont la restructuration de la fédération elle-même et la relance de l'Union des Métiers du Tourisme. Cette dernière a été créée légalement sans jamais voir le jour dans les faits à cause *« des réticences de certains membres de l'ancien bureau »*, comme a tenu à souligner Wajdi Skhiri, secrétaire général sortant, lors de la présentation du rapport moral.

Photo : un passage de témoin dans une ambiance bon enfant.
Radhouane Ben Salah, Président sortant, entouré de quelques membres de la nouvelle génération d'hôteliers : *(de g. à dr.)* Mouna Allani, Khaled Fakhfakh, Rym Ben Fadhel, Zied Boussarsar.

Ces anachronismes qui nous minent

Tunisair, ONTT, FTH sont les noms des boulets d'un secteur qui se meurt de ne pouvoir avancer. La crise du tourisme tunisien est avant tout celle de ses structures réticentes au changement et à l'anticipation…

On doit à l'italien Antonio Gramsci une des plus célèbres définitions de la crise : *« La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître »*. Il en va ainsi de la crise dans le tourisme tunisien, qui est due pour une bonne part à la survivance de certains anachronismes. Jugez-en.

Aérien

De l'avis de tout les experts et des TO eux-mêmes, le charter comme modèle économique n'a, au mieux, qu'un an ou deux à vivre avant d'expirer complètement, du moins sur le marché européen. Un marché où le nouveau mot d'ordre est le "package dynamique". Tunisair, dont le succès a été bâti sur un modèle hybride comptant 60% de trafic régulier et 40% de charter, s'est éloigné de ce modèle qui a fait son ADN. Sans pouvoir pour autant concevoir une nouvelle stratégie "sans tourisme" ou "sans charter", puisqu'elle continue à faire du faux charter avec la vente "en douce" de blocs-sièges.

L'absence totale, cet hiver, de vols charter sur la Tunisie depuis le marché français est un prélude au zéro charter depuis tous les marchés européens. Et la question à laquelle Tunisair et le gouvernement devraient alors répondre est : comment va-t-on transporter les candidats au tourisme en Tunisie, et à quel prix ? On a moins d'un an pour y répondre…

ONTT

L'ONTT, quant à elle, s'évertue à remplir sa mission de *« mettre en œuvre la stratégie de l'Etat »* au sein d'un ministère dont la mission est aussi de

mettre en œuvre *« la politique du gouvernement »*. Manifestement, on est devant un cas de “millefeuille administratif” – quelque peu justifié jadis par les hésitations sur l’opportunité d’un ministère dédié au Tourisme (suppression du ministère en 1986, fusion avec celui du Commerce en 2001…). Mais ces hésitations ne semblent plus d’actualité depuis des années. L’ONTT, voué à la restructuration-disparition depuis une vingtaine d’années, se pose beaucoup de questions, sauf celle de sa vocation. Si cette vocation est de promouvoir la destination, la seule stratégie viable serait d’allouer tous ses moyens à cette promotion. Garder l’ancien carcan tout en s’échinant à un pseudo redéploiement des moyens, par la fermeture d’une représentation par-ci ou la vente d’un local par-là, ne fait que retarder l’inéluctable restructuration et la rendre plus difficile.

FTH

La FTH vit ces jours-ci l’élection de ses présidents régionaux, laquelle préparera l’élection d’un président national. A priori, un processus des plus démocratiques. Hélas, il ne s’agit que d’une démocratie de façade.

En effet, après avoir repoussé la constitution de l’Union des Métiers du Tourisme, les tenants de la FTH, soucieux de préserver leur pouvoir, ont repoussé *sine die* les propositions de changement des statuts de leur fédération, et notamment celui limitant à deux le nombre de mandats des présidents régionaux.

Ainsi, les prochaines élections à la fédération de Sousse déboucheront sans surprise sur la réélection du même président depuis près de 30 ans. A la FTH, on croit à la démocratie sans alternance et, s’il le faut, à la démocratie avec présidence à vie. La constitution du pays peut proclamer que *« nul ne peut occuper le poste de Président de la République pendant plus de deux mandats complets successifs ou séparés »*, la FTH n’en a cure ; ses présidents régionaux sont irremplaçables, pour les résultats que nous connaissons…

LM

La grève évitée, et après ?

La signature d’un accord a permis d’éviter la grève générale. Mais les hôteliers ne sont pas pour autant “sortis de l’auberge”, et la saison 2017 s’annonce bien compliquée.

La FTH et l’UGTT ont finalement su faire parler la raison et se sont entendus *(photo)* pour que les augmentations de salaires ne concernent pas 2015, mais 2016. Des augmentations payables à partir du mois courant, avec un échelonnement sur 2017 des montants dus pour les 8 premiers mois de l’année, selon les moyens des sociétés hôtelières.

La catastrophe d’une grève générale *(lire **notre article**)* est évitée, mais les hôtels ne sont pas pour ainsi dire “sortis de l’auberge”, car l’année 2017 s’annonce des plus difficiles. En effet, malgré l’amélioration sécuritaire, la Tunisie semble impuissante devant les problèmes de la saleté et de l’incivilité des Tunisiens *(lire sur lepoint.fr* **« Tunisie : quand les routes s’apparentent à un ring »***)*. La fusion des ministères des Affaires locales et de l’Environnement ne semble, pour l’instant, déboucher que sur des palabres. Le report *sine die* des élections municipales entretient le doute sur notre volonté de quitter le terrain de la politique politicienne pour celui de la résolution effective des problèmes du pays.

La déclaration récente de l’ambassadeur d’Allemagne, conditionnant l’arrivée de touristes allemand à la propreté du pays, la défection des TO français pour l’hiver 2017 et le risque de rechute du marché russe sont parmi les nuages noirs qui s’amoncellent dans le ciel déjà gris du tourisme tunisien.

Open Sky ou pas, notre destination est acculée à proposer à ses partenaires autre chose que des discours ; un avis que semble partager le président de la FTH, Radhouane Ben Salah, puisqu’il annonce *« des décisions concrètes dans les prochaines semaines »*. Espérons.

LM

La Tunisie semble impuissante devant les problèmes de la saleté et de l’incivilité des Tunisiens…

Tous responsables !

Cherche bouc émissaire désespérément : telle est l’attitude de nombreux intervenants du secteur. Alors que professionnels, administration et compagnie nationale ont leur part de responsabilité dans la situation actuelle.

Le sempiternel diagnostic de “la crise structurelle” du tourisme, servi à toutes les sauces depuis des années, est bel et bien un subterfuge pour ne pas désigner clairement le véritable mal qui ronge notre secteur, à savoir la crise de ses structures.

En effet, le tourisme tunisien est malade de ses structures, qu’elles soient privées ou publiques. Ne pas le dire, ne pas en tirer les conséquences permet

aux uns et aux autres de se rejeter mutuellement la responsabilité de la situation actuelle, et de retarder ainsi l'éclosion de solutions qui ne peuvent être que concertées.

Un paysage d'entreprises atomisé

C'est ainsi que le paysage de nos entreprises du tourisme est dominé par des "indépendants", des PME sans grands moyens, dans un secteur dominé par les grands groupes. Malgré les crises successives et malgré la catastrophe actuelle, ces entreprises ne songent pas au regroupement et semblent attendre un miracle qui viendrait de l'administration.

Chez nos hôtels, seule une minorité s'est investie dans une commercialisation dynamique et s'est dotée d'une direction commerciale digne de ce nom ; seule une minorité s'est investie dans le métier de l'hôtellerie.
Mais cette minorité vertueuse ne s'est pas senti la responsabilité de servir de locomotive pour le reste du secteur. Elle a même servi, involontairement bien sûr, à faire perdurer les faibles performances de notre hôtellerie dans le sens où elle a permis d'afficher des ratios moyens "acceptables". Il en est ainsi du taux moyen d'occupation qui oscille depuis 25 ans autour des 50% grâce à une occupation élevée chez cette "minorité vertueuse", avoisinant les 80%.
Cela nous permettait de ne voir que la moitié pleine du verre, alors que la moyenne d'occupation est aux alentours de 20% pour de nombreux hôtels dans le Nord et le Sud du pays. A Tozeur-Gafsa, par exemple, les hôtels classés 1 étoile affichaient un taux d'occupation de 2,2% en 2012 sans que personne ne s'en émeuve.

Les fédérations hors jeu

Côté fédérations professionnelles, le projet d'Union des Métiers du Tourisme, seul espoir pour les professionnels d'avoir une voix et un poids dans la prise de décision du secteur, est mort-né pour des considérations d'ego chez nos hôteliers. En 2002, l'étude de la Banque Mondiale mettait déjà le doigt sur le manque d'organisation de la profession. On y lisait notamment :
« La profession est sous-organisée et les contacts entre elle et les Pouvoirs Publics ne semblent exister qu'au sommet : aucune action concertée des professionnels, en dehors de celles initiées par les Pouvoirs Publics, ne semble exister. Cet état de fait se traduit notamment par la difficulté à

disposer d'informations fiables sur les produits et les clientèles, autres que quantitatives. La fédération de l'hôtellerie apparaît plus comme une organisation d'investisseurs que comme un syndicat de professionnels de l'hôtellerie ». Quinze années plus tard, le diagnostic demeure d'actualité.

Depuis ce rapport, la FTH n'a pas trouvé le chemin pour se transformer en une force de proposition et d'action, malgré une étude de restructuration prête depuis 2011 et financée par l'AFD (Agence Française de Développement). Une étude dont les recommandations visaient à « *la redéfinition des missions de la FTH… en privilégiant le fait qu'il faille sortir du rôle de "suiveur" et de "revendicateur" pour avoir un rôle pilote dans les actions de développement qui touchent le secteur* ». Cette étude, et la restructuration qui devait en découler, sont restées lettre morte.

Parmi les réformes que nous sommes en droit de regretter aujourd'hui, on peut citer la création d'une "agence de promotion" qui aurait été pilotée selon le principe du partenariat public/privé. Cette création est restée suspendue, il est vrai, à la réforme de l'ONTT ; une réforme dont on n'entend plus parler aujourd'hui.

Une administration hésitante

A propos de l'ONTT, justement, cette structure primordiale dans la conduite du secteur n'a, pas plus que la FTH, réussi sa mue. Elle lui aurait permis d'acquérir la souplesse nécessaire à l'accomplissement de sa mission, comme le recommandait déjà en 2002 le rapport de la Banque Mondiale.

Le ministère du Tourisme a souffert d'un turn-over record de ministres, l'empêchant d'organiser une défense efficace du secteur au sein du gouvernement. Un gouvernement qui, depuis cinq ans, a failli à sa mission essentielle d'assurer la sécurité des biens et des citoyens, et même d'assurer un minimum de propreté aux villes et aux sites touristiques du pays. Un gouvernement qui a longtemps conditionné la conclusion des accords d'Open Sky au redressement de Tunisair, tout en autorisant cette dernière à délaisser le trafic charter (et donc le tourisme). Sans comprendre qu'en faisant ce choix "stratégique" d'abandonner le charter, la compagnie nationale se prive d'une source principale de revenus et de redressement.

La myopie de Tunisair

Cette myopie de la compagnie nationale continue à ce jour avec le marché russe, seul espoir de sauver un tant soit peu la saison en cours. En effet, Tunisair nous annonce comme une bonne nouvelle son « intention » de mettre en place deux vols réguliers par semaine sur Moscou. La mauvaise nouvelle, c'est que Tunisair semble espérer remplir ces vols avec un trafic ethnique qui n'existe même pas, et sans recours au trafic charter puisqu'il ne figure pas dans sa stratégie.
Tunisair programme en effet ses vols au mois de mai (le temps de perdre encore les touristes du printemps…) et ne pense à contacter aucun TO pour remplir ses avions en blocs-sièges.

On a beau chercher, on ne trouve aucune logique à de telles annonces, sinon la volonté de chahuter le programme de vols de Nouvelair sur la Russie (4 vols réguliers à partir du mois de mars, dont 2 pour Moscou et 2 pour Saint-Pétersbourg).

Tous responsables, personne n'est coupable

On pourrait allonger la liste des griefs envers les professionnels ou l'administration, tant nous sommes tous responsables de notre malheur par manque de concertation ou d'imagination.

Il est temps de se mettre autour d'une table pour proposer, et non plus pour invectiver.

Lotfi Mansour